



Communiqué de presse

La ville de Nanterre condamne avec la plus grande fermeté les actes de vandalisme commis à l'Eglise Saint-Paul, dans le quartier Université

La ville de Nanterre condamne fermement les actes de vandalisme dans l'Eglise Saint-Paul, située dans le quartier Université, qui ont été commis dans l'après-midi du 14 octobre 2020.

Un ou plusieurs individus ont pu pénétrer dans l'église ouverte dans la journée et se sont livrés à des actes de dégradation dans plusieurs endroits.

L'Autel a été endommagé, ainsi que la serrure d'une des portes, et certains objets ont subi des dégradations.

Il s'agit d'un acte grave perpétré contre un lieu de culte. Ce genre d'acte est par ailleurs extrêmement rare à Nanterre, une ville qui s'évertue à faire partager des valeurs de solidarité et de respect.

Adjoint au maire délégué aux relations avec les cultes, Kader Selmet s'est rendu sur place aujourd'hui afin de témoigner au père Vincent et à la communauté de l'Eglise Saint-Paul, l'indignation et le soutien de la ville de Nanterre. Une plainte a été déposée.

Nanterre, le 15 octobre 2020